

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Wifak International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifak International Bank publie ci -dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Béchir Nedri et Mr Fethi NEJI.

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-24	31-déc.-23 (*)
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1-1	130 942 518	124 318 619
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	1-2	163 557 684	156 646 888
AC03 Créances sur la clientèle (*)	1-3	1 220 356 409	995 896 901
AC04 Portefeuille titres commercial	1-4	1 005 877	940 405
AC05 Portefeuille d'investissement	1-5	5 880 080	9 181 874 (*)
AC06 Valeurs immobilisées (*)	1-6	69 771 603	65 142 773
AC07 Autres actifs	1-7	102 592 041	83 659 420 (*)
TOTAL ACTIFS		1 694 106 212	1 435 786 880
PA01 Banque Centrale, CCP	2-1	115 181 796	115 129 535
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	2-2	38 801 674	60 953 724
PA03 Dépôts de la clientèle	2-3	1 141 703 524	890 185 363
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	2-4	74 816 515	90 974 958
PA05 Autres passifs	2-5	143 070 723	107 094 008
TOTAL PASSIFS		1 513 574 232	1 264 337 588
CP01 Capital	3-1	150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves		21 662 763	18 688 245
CP03 Actions propres		(335 155)	(694 663)
CP04 Autres capitaux propres		16 116 082	16 115 011
CP05 Résultats reportés		(18 446 821)	(23 025 415)
CP06 Résultat de l'exercice		10 126 529	8 998 657
TOTAL CAPITAUX PROPRES		179 123 397	170 081 835
Intérêt des minoritaires		1 408 583	1 367 458
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		1 694 106 212	1 435 786 880

(*) : ces soldes ont été retraités à des fins de comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31 déc 2024	31 déc 2023	
PASSIFS EVENTUELS				
HB 01-	Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	76 103 806	48 060 825
HB 02-	Crédits documentaires islamiques	4-2	23 177 899	20 725 972
HB 03-	Actifs donnés en garantie		0	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS			99 281 705	68 786 797
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 04-	Engagements de financement donnés	4-3	232 782 983	180 769 794
HB 05-	Engagements sur titres		0	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES			232 782 983	180 769 794
ENGAGEMENTS RECUS				
HB 06-	Engagements de financement reçus		0	-
HB 07-	Garanties reçues	4-4	131 892 609	121 165 220
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS			131 892 609	121 165 220

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ
Période du 01/01/2023 au 31/12/2024
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	Notes	31-déc.-24	31-déc.-23	
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		-	172 638 635	145 351 742
PR01 Marges et revenus assimilés	5-1	132 155 583	109 103 991	
PR02 Commissions en produits	5-2	38 274 901	33 871 538	
PR03 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5-3	2 131 964	2 202 531	
PR04 Revenus du portefeuille d'investissement	5-4	76 187	173 682	
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		-	(69 104 017)	(60 633 104)
CH01 Marges encourus et charges assimilées	5-5	(67 499 629)	(58 941 806)	
CH02 Commissions encourues	5-6	(1 604 388)	(1 691 298)	
CH03 Perte sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-	-	
PRODUIT NET BANCAIRE		103 534 618	84 718 638	
PR05/CH04 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5-7	(17 057 124)	(13 550 193)	
PR06/CH05 Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5-8	737 479	(1 827 976)	
PR07 Autres produits d'exploitation	5-9	120	120	
CH06 Frais de personnel	5-10	(45 263 911)	(38 265 948)	
CH07 Charges générales d'exploitation	5-11	(22 302 565)	(18 487 011)	
CH08 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	5-12	(5 113 928)	(5 180 283)	
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 534 689	7 407 346	
PR08/CH09 Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	5-13	685 708	2 124 013	
CH011 Impôt sur les bénéfices	5-14	(4 224 178)	(384 688)	
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		10 996 220	9 146 672	
PR09/CH010 Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	5-15	(828 138)	(74 108)	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		10 168 082	9 072 564	
Part des intérêts minoritaires		(41 552)	(73 907)	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		10 126 529	8 998 657	
Modification comptable		-	-	
RESULTAT NET APRES MODIFICATION		10 126 529	8 998 657	

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
(Montants exprimés en Dinars)

Désignation	31-déc.-24	31 déc 2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	6-1	
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)	171 115 755	143 621 430
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(69 758 346)	(55 680 258)
Financements et avances accordés / Remboursement financements et avances accordés à la clientèle	(243 704 216)	(207 424 934)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	251 605 667	161 174 309
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(49 389 973)	(42 596 767)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	2 555 391	(42 898 776)
Impôt sur le bénéfice	(5 052 316)	(458 797)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	57 371 962	(44 263 793)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	6-2	
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	3 301 794	(2 439 782)
Acquisition / cessions sur immobilisations	(9 742 758)	(11 984 057)
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6 440 964)	(14 423 839)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6-3	
Rachat d'actions	359 508	-
Encaissement d'emprunt obligataire	-	50 000 000
Remboursement d'emprunt obligataire	(13 614 696)	(16 883 122)
Remboursement d'emprunts	(1 976 923)	(3 953 846)
Mouvements sur fond social et de retraite	1 071	899
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(15 231 040)	29 163 931
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	35 699 958	(29 523 701)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	105 822 651	135 346 352
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE	141 522 609	105 822 651

1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2024 :

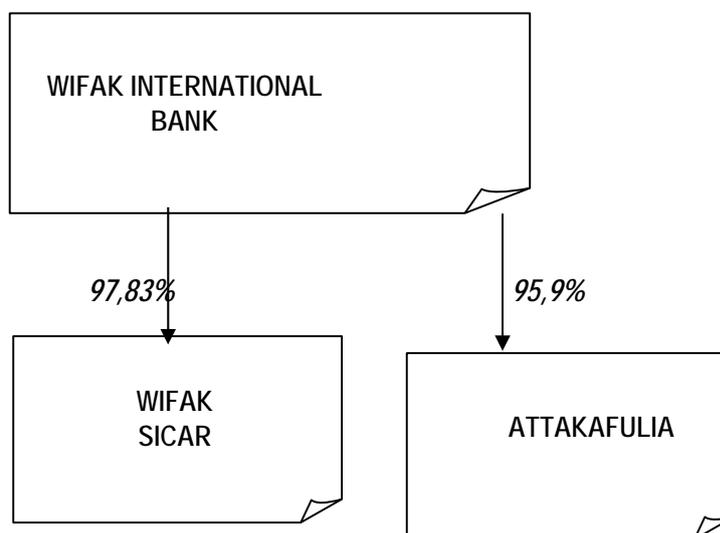
NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE WIFAK INTERNATIONAL BANK :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « EL WIFAK Leasing ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

La même assemblée générale extraordinaire a pris la décision d'augmenter le capital de la société pour le porter de 20 millions de dinars à 150 millions de dinars.

Le groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK a été constitué après la création de la société suivante dans le capital duquel la banque WIFAK INTERNATIONAL BANK détient une participation :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
WIFAK SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
ATTAKAFULIA	3 836 000	8.5	32.606.000	2022	95,9%
TOTAL			33.506.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK relatifs à l'exercice 2024 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001 modifiant le code des sociétés commerciales.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de WIFAK INTERNATIONAL BANK et de la société composant le groupe WIFAK INTERNATIONAL BANK à savoir WIFAK SICAR S.A et la société des assurances ATTAKAFULIA. Les retraitements

et reclassements nécessaires ont été effectués afin de se conformer aux principes du groupe **WIFAK INTERNATIONAL BANK**.

1.2- Principes optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la société mère **WIFAK INTERNATIONAL BANK** et de ses filiales **WIFAK SICAR** et **ATTAKAFULIA** qu'elle contrôle.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Nature du contrôle	Méthode de consolidation retenue
WIFAK SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>
ATTAKAFULIA	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes (assurance promotion touristique acquisition construction et réaménagement d'immeubles location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- Soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- Soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition :

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises l'écart d'acquisition correspondant originellement imputé sur les capitaux propres vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporise si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôt sur les sociétés :

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat net de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (ou récupérables) au titre du bénéfice imposable (ou de la perte fiscale) d'un exercice.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers consolidés du groupe **WIFAK INTERATIONAL BANK** sont préparés et présentées en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises ; et
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la banque

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la banque figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne **NC 41** relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements matériel roulant...).

Il est à signaler que pendant toute la durée du bail le bien donné en location demeure la propriété de la banque **WIFAK INTERNATIONAL BANK** ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement) les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif ou une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires les honoraires les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non-cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen pondéré à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente, et ce tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement l'actif net les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachés** ».

2 -6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en Ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012 et modifiée par la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade, allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par « WIFAK INTERNATIONAL BANK ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012 telle que modifiée par l'annexe III à la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 et la circulaire 2025-01 du 29 janvier 2025. Cette méthodologie prévoit :

i. Le regroupement du portefeuille par segment de clientèle et par secteur d'activité :

Engagements sur les professionnels du secteur privé :

- Agriculture
- Industries mécaniques et électriques
- Oléifacteurs
- Industries agroalimentaires
- Industries pharmaceutiques
- Autres industries
- BTP
- Tourisme
- Agences de voyages
- Agences de location de voitures
- Promotion immobilière
- Exportateurs d'huile d'olive
- Commerce
- Santé
- Télécom et TIC
- Autres services

Contreparties publiques :

- Entreprises opérant dans des secteurs concurrentiels
- Autres organismes publics

Particuliers :

- Particuliers du secteur privé : crédits logements
- Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- Particuliers du secteur public : crédits logements
- Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices

iii. Majoration des taux de migrations historiques.

iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêté des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

1- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres :

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- *Portefeuille titres commercial :*

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres :

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3 Comptabilisation des revenus du portefeuille titres :

Les dividendes sur titres à revenu variable détenus par la société sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice de titres.

2- Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2024 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des pénalités de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

3- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB &GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

4- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds.

5- *Impôt sur les bénéfices*

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 40%.

6- *Taxe sur la valeur ajoutée*

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

7- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

8- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellé en devises sont convertis en dinars sur la base de cours de change en compte et au comptant en vigueur au 31 décembre 2024. Les charges et les produits libellé en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat de l'exercice 2024.

9- Application de la loi 41/2024 (2^{ème} section de l'article 412-III (nouveau))

Suite à la parution de la loi n°41-2024 du 02 Août 2024 portant amendement du Code de Commerce, et en application des dispositions de l'article 412 ter, les Banques sont tenues de réduire le taux d'intérêt fixe, en le multipliant par un coefficient égal à 0.5, applicable aux crédits en cours de remboursement ou aux nouveaux crédits dont la durée totale est supérieure à sept ans, s'il s'avère que la somme totale des intérêts contractuels perçus au cours des trois années précédant la date de la demande de l'emprunteur dépasse 8% de l'encours du capital restant dû.

Il est à noter que la norme comptable tunisienne n°24 a été appliquée en vue de traduire les effets de cette mesure dans les états financiers. Ladite norme stipule que dans de telles situations, les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale et la différence par rapport au montant mis à la disposition du débiteur portée dans un compte de régularisation et pris en compte en revenus conformément aux paragraphes 36 à 38 de la présente norme. Toutefois, et pour les besoins de la présentation des états financiers, le montant des profits perçus d'avance et non courus à la date d'arrêté des états financiers doit être soustrait de la valeur des prêts et avances figurant à l'actif.

L'encours des financements concernés par cette disposition est de 72 693 Milliers de Dinars au 31 décembre 2024. En application desdites dispositions, l'effet de réduction du taux, objet des demandes éligibles reçues jusqu'au 31 décembre 2024 et s'élevant à 134 519 Dinars a été pris en compte en impactant le PNB à due concurrence. L'estimation de la minoration des profits contractuels à percevoir – en tenant compte de la totalité de la période de remboursement des profits en cours concernés par la loi n°41-2024 – serait de 17 247 Milliers de Dinars.

10- Faits saillants de la période

L'exercice 2024 s'est caractérisé par :

- L'obtention du prix « Elu Service Client de l'année 2025 de la catégorie banque islamique » ;
- Wifak Bank a remporté le trophée de la parité professionnelle homme-femme lors de la soirée de la journée internationale de la femme ;
- L'expansion du réseau de la banque de 4 nouvelles agences ;

11- Changement de méthode de présentation

Pour les besoins de comparabilité, les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 31/12/2024 ont été retraitées en pro-forma, et ce au titre des modifications apportées à la méthode de présentation de certaines rubriques des états financiers. Ces modifications se présentent ainsi :

Rubrique	2023 approuvé	Retraitement	2023 retraité
AC 05- Portefeuille d'investissement	12 732 225	- 3 550 351	9 181 874
AC 07- Autres Actifs	80 109 069	3 550 351	83 659 420

I. NOTES EXPLICATIVES

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2024 à 130 942 518 DT contre 124 318 619 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 5%.

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	22 106 754	13 782 020	8 324 734	60%
BCT, CCP et TGT	108 835 764	110 593 267	(1 757 503)	-2%
Provision sur incident de caisse	-	(56 668)	56 668	-100%
Total	130 942 518	124 318 619	6 623 899	5%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers totalisent 163 557 684 DT au 31 décembre 2024 contre 156 646 888 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 4%

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires	153 526 343	130 586 681	22 939 662	18%
Créances sur les établissements Financiers	10 031 341	26 060 207	(16 028 866)	-62%
Total	163 557 684	156 646 888	6 910 796	4%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au Refinancement BCT	Non Eligible au Refinancement BCT	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	153 526 343	153 526 343
Créances sur les établissements Financiers	-	10 031 341	10 031 341
Total	-	163 557 684	163 557 684

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire se présente comme suit :

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements Bancaires	-	153 526 343	153 526 343
Créances sur les établissements Financiers	-	10 031 341	10 031 341
Total créances sur les établissements financiers	-	163 557 684	163 557 684

Note 1.2.1 Créances sur les établissements Bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève à 153 526 343 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	11 014 981	12 392 174	(1 377 193)	-11%
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-
Placements MOUDHARABA interbancaire	142 382 605	117 982 850	24 399 755	21%
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	128 757	211 657	(82 900)	-39%
Total créances sur les établissements bancaires	153 526 343	130 586 681	22 939 662	18%

Note 1.2.2 Créances sur les établissements Financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 10 031 341 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements financiers	9 871 847	25 982 461	(16 110 614)	-62%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	159 494	77 746	81 748	105%
Total créances sur les établissements financiers	10 031 341	26 060 207	(16 028 866)	-62%

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	142 511 362	-	-	-	11 014 981	153 526 343
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	11 014 981	11 014 981
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-	-
Placements MOUDHARABA interbancaire	142 382 605	-	-	-	-	142 382 605
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	128 757	-	-	-	-	128 757
Etablissements financiers	3 228 432	3 014 079	3 788 830	-	-	10 031 341
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements financiers	3 068 938	3 014 079	3 788 830	-	-	9 871 847
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	159 494	-	-	-	-	159 494
Total	145 739 794	3 014 079	3 788 830	-	11 014 981	163 557 684

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	-	153 526 343	153 526 343
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	11 014 981	11 014 981
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements bancaires	-	-	-	142 382 605	142 382 605
Créances rattachées sur les financements accordés aux établissements bancaires	-	-	-	128 757	128 757
Etablissements financiers	-	-	-	10 031 341	10 031 341
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-
Financements accordés aux établissements financiers	-	-	-	9 871 847	9 871 847
Créances rattachées sur les avoirs et les financements accordés aux établissements financiers	-	-	-	159 494	159 494
Total	-	-	-	163 557 684	163 557 684

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de 995 896 901 DT au 31 décembre 2023 à 1 220 356 409 DT au 31 décembre 2024 enregistrant ainsi une augmentation de 23%.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Kardh Hassan	14 300 966	6 093 165	8 207 801	135%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	1 206 055 443	989 803 736	216 251 707	22%
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	1 181 565 701	971 551 875	210 013 826	22%
Financement Mourabaha	782 032 495	656 469 287	125 563 208	19%
Financement Ijara	459 869 389	376 139 578	83 729 811	22%
Wakala Bel Istithmar	20 268 419	3 448 609	16 819 810	488%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)	27%
Profits réservés sur créances	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	24 489 742	18 251 861	6 237 881	34%
Total	1 220 356 409	995 896 901	224 459 508	23%

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	14 300 966	14 300 966
Autres concours à la clientèle	-	-	1 206 055 443	1 206 055 443
Total	-	-	1 220 356 409	1 220 356 409

La ventilation des créances sur la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Kardh Hassan					14 300 966	14 300 966
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	300 642 660	402 028 132	510 220 910	73 768 343	- 80 604 602	1 206 055 443
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	296 437 667	381 743 383	510 220 910	73 768 343	- 80 604 602	1 181 565 701
Financement Mourabaha (encours et impayés)	211 921 168	272 280 228	240 036 756	57 794 343		782 032 495
Financement Ijara (encours et impayés)	80 529 389	93 299 000	270 067 000	15 974 000		459 869 389
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	3 987 110	16 164 155	117 154			20 268 419
Provisions sur créances douteuses et litigieuses					- 72 420 987	- 72 420 987
Profits réservés sur créances					- 8 183 615	- 8 183 615
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	4 204 993	20 284 749				24 489 742
Total	300 642 660	402 028 132	510 220 910	73 768 343	- 66 303 636	1 220 356 409

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit :

Description	Eligible au refinancement BCT	Non éligible au refinancement BCT	31 déc 2024
Kardh Hassan	-	14 300 966	14 300 966
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	508 107 980	697 947 463	1 206 055 443
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	508 107 980	673 457 721	1 181 565 701
Financement Mourabaha (encours et impayés)	357 947 663	424 084 832	782 032 495
Financement Ijara (encours et impayés)	150 160 317	309 709 072	459 869 389
Wakala Bel Istithmar (encours et impayés)	-	20 268 419	20 268 419
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	-	(72 420 987)	(72 420 987)
Profits réservés sur créances	-	(8 183 615)	(8 183 615)
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	-	24 489 742	24 489 742
Total	508 107 980	712 248 429	1 220 356 409

Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	1 181 565 700	971 551 875	210 013 825	22%
Portefeuille Ijara*	459 869 388	376 139 578	83 729 810	22%
Encours financiers	417 099 162	334 677 436	82 421 726	25%
Impayés et autres facturations	44 723 657	43 027 922	1 695 735	4%
Produits rattachés aux Financements Ijara	(1 953 431)	(1 565 780)	(387 651)	25%
Portefeuille Mourabaha*	782 032 495	656 469 287	125 563 208	19%
Mourabaha Court terme	422 995 563	333 755 153	89 240 410	27%
Encours financiers	386 621 065	303 404 754	83 216 311	27%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Court Terme	3 849 661	2 581 502	1 268 159	49%
Impayés sur Financement Mourabaha Court Terme	32 524 837	27 768 897	4 755 940	17%
Mourabaha Moyen terme	301 258 154	270 145 832	31 112 322	12%
Encours financiers	288 248 643	260 708 035	27 540 608	11%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	5 292 754	3 573 715	1 719 039	48%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	7 716 757	5 864 082	1 852 675	32%
Mourabaha Long terme	57 778 778	52 568 302	5 210 476	10%
Encours financiers	56 570 216	50 322 794	6 247 422	12%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	772 501	1 125 218	(352 717)	-31%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	436 061	1 120 290	(684 229)	-61%
Wakala Bel Istithmar	20 268 419	3 448 609	16 819 810	488%
Encours financiers	20 009 249	3 423 586	16 585 663	484%
Produits à recevoir sur Wakala Bel Istithmar	94 760	25 023	69 737	279%
Impayés sur Wakala Bel Istithmar	164 410	-	164 410	-
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)	27%
Profits réservés sur créances	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
Autres concours à la clientèle en devises	24 489 743	18 251 861	6 237 882	34%
Encours financiers	24 200 696	17 820 952	6 379 744	36%
Produits à recevoir	289 047	430 909	(141 862)	-33%
Total	1 206 055 443	989 803 736	216 251 707	22%

Les encours financiers des financements IJARA relatifs au 31 décembre 2024, présentent un solde de 417 099 162 DT contre 334 677 436 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une évolution de 25% qui se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2023	1 638 953 808	1 304 276 372	334 677 436
Capital Amorti des anciens contrats	-	99 399 891	- 99 399 891
Ajouts de la période	240 780 686	45 554 930	195 225 756
Investissement	238 672 580	45 099 069	193 573 511
Relocation	2 108 106	455 861	1 652 245
Retraits de la période	83 554 111	70 149 972	13 404 139
Cession de la valeur Résiduelle	46 750 467	46 747 907	2 560
Cession anticipée	17 021 169	12 113 871	4 907 298
Transferts (Cession)	14 345 102	8 040 560	6 304 542
Relocation	5 036 656	2 906 769	2 129 887
Carence	400 717	340 865	59 852
Solde 31-12-2024	1 796 180 383	1 379 081 221	417 099 162

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Paiements minimaux sur contrats actifs (1)	517 286 815	408 415 544	108 871 271	27%
A recevoir dans moins d'un an	171 264 880	140 149 227	31 115 653	22%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	328 691 609	254 705 644	73 985 965	29%
A recevoir dans plus de 5 ans	17 330 326	13 560 673	3 769 653	28%
Produits financiers non acquis (2)	104 879 767	81 753 516	23 126 251	28%
A recevoir dans moins d'un an	45 446 602	35 874 627	9 571 975	27%
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	58 077 435	44 718 194	13 359 241	30%
A recevoir dans plus de 5 ans	1 355 730	1 160 695	195 035	17%
Encours contrats actifs (3)= (1) - (2)	412 407 048	326 662 028	85 745 020	26%
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	4 692 114	8 015 408	-3 323 294	-41%
Total	417 099 162	334 677 436	82 421 726	25%

Le stock des provisions et profits réservés au 31 Décembre 2024, se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 436)	27%
Provision individuelles	(40 270 680)	(33 349 198)	(6 921 482)	21%
Provisions collectives	(25 616 683)	(20 282 367)	(5 334 316)	26%
Provisions additionnelles	(6 533 624)	(3 308 985)	(3 224 638)	97%
Total provisions sur créances	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 436)	27%
Profits réservés	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
Total profits réservés	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%
Total général des provisions et profits réservés	(80 604 602)	(64 505 599)	(16 099 002)	25%

Les mouvements des provisions au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Provisions au 31/12/N-1	(56 940 550)	(45 178 861)	(11 761 689)	26%
Dotation de l'exercice	(20 800 847)	(17 443 191)	(3 357 656)	19%
Reprise de l'exercice	5 320 410	5 681 502	(361 092)	-6%
Total provisions	(72 420 987)	(56 940 550)	(15 480 437)	27%

Le détail des profits réservés se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Total classe 2,3, 4 et 5	104 618 764	101 680 837	2 937 927	3%
Profits réservés au 31/12/N-1	(7 565 049)	(6 440 370)	(1 124 679)	17%
Dotation aux profits réservés	(2 416 118)	(2 682 645)	266 527	-10%
Reprise profits réservés de l'exercice	1 797 552	1 857 966	(60 414)	-3%
Profits réservés sur financements radiés	-	-	-	-
Total des profits réservés au 31/12/N	(8 183 615)	(7 565 049)	(618 566)	8%

ANALYSE PAR CLASSE

	A	B1	B2	B3	B4	B5	TOTAL	TOTAL
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	Contentieux	au 31-12-24	au 31-12-23
Encours en principal	930 040 624	254 107 309	2 979 503	10 236 925	7 667 971	6 195 028	1 211 227 360	990 965 669
Impayés	55 142	19 317 582	1 472 743	7 645 741	13 383 593	38 163 749	80 038 550	71 843 665
Autres débits	321 588	778 330	130 755	241 353	1 358 199	7 054 935	9 885 160	9 778 150
Règlements non affectés	(1 547 513)	(225 059)	(54 093)	(26 190)	(660 543)	(120 538)	(2 633 936)	(3 316 451)
Produits à recevoir MOURABAHA	6 120 846	275 875	0	0	0	103	6 396 824	4 804 032
Produits perçus d'avance IJARA	(541 232)	(337 442)	(3 432)	(10 781)	(13 020)	(10 776)	(916 683)	(1 101 086)
Débits de compte	1 306 281	832 654	529 191	896 135	3 776 701	829 472	8 170 434	6 084 006
ENGAGEMENTS BILANTIELS	935 755 736	274 749 249	5 054 667	18 983 183	25 512 901	52 111 973	1 312 167 709	1 079 057 985
ENGAGEMENTS HORS BILAN	289 413 447	39 716 970	761 249	734 190	142 236	1 296 596	332 064 688	249 458 666
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	1 225 169 183	314 466 219	5 815 916	19 717 373	25 655 137	53 408 569	1 644 232 397	1 328 516 651
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs & Ets Fin	9 871 847	0	0	0	0	0	9 871 847	25 982 461
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	1 235 041 030	314 466 219	5 815 916	19 717 373	25 655 137	53 408 569	1 654 104 244	1 354 499 112
<i>Dont Créances Classées</i>			5 815 916	19 717 373	25 655 137	53 408 568	104 596 994	101 680 837
Agios réservés	-	-	(160 820)	(1 177 593)	(1 992 060)	(4 853 143)	(8 183 616)	(7 565 049)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(480 476)	(3 599 311)	(11 482 620)	(24 708 272)	(40 270 679)	(33 349 199)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	0	0	0	0	0	0
Provision additionnelle 2013-21	-	-	0	0	(890 611)	(5 643 013)	(6 533 624)	(3 308 985)
Provisions collectives	(25 616 683)	-	-	-	0	0	(25 616 683)	(20 282 367)
TOTAL DE LA COUVERTURE ENGAGEMENTS NETS	(25 616 683)	(641 296)	(4 776 904)	(14 365 291)	(35 204 428)	(80 604 602)	(64 505 600)	
	1 199 552 500	314 466 219	5 174 620	14 940 469	11 289 846	18 204 141	1 563 627 795	1 264 011 051
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			0,35%	1,19%	1,55%	3,23%		7,51%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			11,03%	24,23%	55,99%	65,92%		43,26%

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le solde de portefeuille titre commercial s'élève au 31 décembre 2024 à 1 005 877 DT contre 940 405 DT au 31 décembre 2023 :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Titres de transaction	49 088	41 691	7 397	18%
Titres cotés	49 088	41 691	7 397	18%
Titres Ami	19 994	15 424	4 570	30%
Titres Unimed	13 119	13 763	(644)	-5%
Titres SAH	15 974	12 504	3 470	28%
Titres non cotés	-	-	-	-
Titres de placement	956 789	898 714	58 075	6%
	956 789	898 714	58 075	6%
Total	1 005 877	940 405	65 471	7%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	-	49 088	49 088
Titres cotés	-	-	-	-	49 088	49 088
Titres Ami	-	-	-	-	19 994	19 994
Titres Unimed	-	-	-	-	13 119	13 119
Titres SAH	-	-	-	-	15 974	15 974
Titres non cotés	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	-	956 789	-	-	-	956 789
		956 789				956 789
Total	-	956 789	-	-	49 088	1 005 877

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 décembre 2024 un solde de 5 880 080 DT contre 9 181 874 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une diminution de 36%.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Titres d'investissement (1)	-	52 577	(52 577)	-100%
Titres de participation (2)	5 880 080	7 509 297	(1 629 217)	-22%
Parts dans les entreprises liées (3)	-	-	-	-
Titres participatifs	-	1 620 000	(1 620 000)	-100%
Total	5 880 080	9 181 874	-3 301 794	-36%

La ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non se présente comme suit :

Description	Titres cotés	Titres non cotés	Total
Titres d'investissement (1)	-	-	-

Titres de participation (2)	-	5 880 080	5 880 080
Parts dans les entreprises liées (3)	-	-	-
Titres participatifs	-	-	-
Total	-	5 880 080	5 880 080

1.5.1 Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Fonds Gérés	-	52 577	(52 577)	-100%
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	0%
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	0%
Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(490 000)	(437 423)	(52 577)	12%
Total	-	52 577	-52 577	-100%

Note sur le détail des fonds gérés :

Le détail des fonds gérés au 31 décembre 2024 se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	Méthode d'évaluation
SERPSUD	60 000	Selon la valeur d'usage
MEDFOOD	150 000	Selon la valeur d'usage
ERRYADA IMMOBILIERE	40 000	Selon la valeur d'usage
CERAMIQUES DU SUD	240 000	Selon la valeur d'usage
Total	490 000	-

Les titres non cotés sont évalués selon la valeur d'usage.

1.5.2 Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Titres de participation	9 842 093	10 620 857	(778 764)	-7%
SIBTEL	69 353	69 353	-	0%
MED FOOD SA	100 000	100 000	-	0%
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE TUNISIENNE DES BANQUES ET DES ETS FINANCIERS	100	100	-	0%
SERPSUD	40 000	40 000	-	0%
OFFICE PLAST	711 404	711 404	(0)	0%
SNACKS SA	0	0	-	#DIV/0!
SEFRIM	250 000	250 000	-	0%
CCT	1 171 236	1 850 000	(678 764)	-37%
TAIMET	1 850 000	1 850 000	-	0%
EL BANNA	3 500 000	3 500 000	-	0%
ROYAL OLIVE OIL	300 000	400 000	(100 000)	-25%
ELECTRICA	1 200 000	1 200 000	-	0%
LES CERAMIQUES DU SUD	650 000	650 000	-	0%
Provisions sur titres de participation	(3 962 013)	-3 111 560	(850 453)	27%
Total	5 880 080	7 509 297	-1 629 217	-22%

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2024 un solde de 69 771 603 DT contre un solde de 65 142 773 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une hausse de 7%.

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Immobilisations incorporelles	5 477 417	7 633 517	-2 156 100	-28%
Immobilisations incorporelles	13 571 162	14 152 117	-580 955	-4%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(8 093 745)	(6 518 600)	(1 575 144)	24%
Immobilisations corporelles	57 932 962	52 794 358	5 138 604	10%
Immobilisations corporelles	85 783 146	77 312 859	8 470 287	11%
Amortissement des immobilisations corporelles	(27 850 184)	(24 518 501)	(3 331 683)	14%
Immobilisations encours	6 515 019	4 714 898	1 800 121	38%
Immobilisations encours	6 515 019	4 714 898	1 800 121	38%
Provisions sur immobilisations	(153 795)	-	-153 795	-
Total	69 771 603	65 142 773	4 628 830	7%

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS Au 31 Décembre 2024 (Exprimé en dinars)

Description	Valeur brute N-1	Acquisitions	Cessions et transferts	Valeur brute N	Amortissements cumulés N-1	Dotations / reprises sur cessions	Amortissements cumulés N	VCN
1) Immobilisations Incorporelles	14 152 117	1 108 687	(1 689 642)	13 571 162	(6 518 600)	(1 575 145)	(8 093 745)	5 477 417
* Licence	4 184 632	1 105 996		5 290 628	(2 304 907)	(944 153)	(3 249 060)	2 041 568
* Logiciels	6 654 142	1 436		6 655 578	(3 986 083)	(662 809)	(4 648 892)	2 006 686
* Site web	7 201	1 255		8 456	(7 201)	-	(7 201)	1 255
* GOOD WILL	3 306 142	-	(1 689 642)	1 616 500	(220 409)	31 817	(188 592)	1 427 908
2) Immobilisations Corporelles	77 312 859	9 487 556	(1 017 269)	85 783 146	(24 518 501)	(3 331 683)	(27 850 184)	57 932 962
Immobilisations d'exploitation	62 705 567	944 126	(920 269)	62 729 424	(13 671 988)	(2 331 577)	(16 003 565)	46 725 859
* Terrains d'exploitation	15 448 066	-	(920 269)	14 527 797	-	-	-	14 527 797
* Bâtiments	30 916 797	-		30 916 797	(5 070 305)	(700 909)	(5 771 214)	25 145 583
* Aménagements de bâtiments	16 340 704	944 126		17 284 830	(8 601 683)	(1 630 668)	(10 232 351)	7 052 479
Mobiliers et Matériel de Bureau	2 140 110	146 485		2 286 595	(1 355 612)	(634 434)	(1 990 046)	296 549
Matériels de Transport	2 323 775	183 023	(97 000)	2 409 798	(1 356 863)	(243 671)	(1 600 534)	809 264
Matériels Informatique	8 769 813	1 431 679		10 201 492	(7 160 098)	(46 308)	(7 206 406)	2 995 086
Machines DAB et GAB	1 145 589	199 458		1 345 047	(967 565)	(75 693)	(1 043 258)	301 789
Coffres Forts	179 964	14 151		194 115	-	-	-	194 115
Autres Immobilisations	48 041	6 568 634		6 616 675	(6 375)	-	(6 375)	6 610 300
3) Immobilisation en cours	4 714 898	1 800 121	-	6 515 019	-	-	-	6 515 019
Immobilisations corporelles en cours	4 714 898	1 800 121		6 515 019	-	-	-	6 515 019
Immobilisations incorporelles en cours	0	-		0	-	-	-	-
Provisions sur immobilisations						(153 795)	(153 795)	(153 795)
TOTAUX	96 179 874	12 396 364	(2 706 911)	105 869 327	(31 037 101)	(5 060 623)	(36 097 724)	69 771 603

Les immobilisations corporelles en cours accusent au 31/12/204 un solde de 6 515 019 Dinars qui se détaille comme suit :

Description	Valeur Brute 31/12/2023	Acquisition / Reclassement 2024	Valeur Brute 31/12/2024
CONSTRUCTIONS EN COURS	-	-	-
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS EN COURS	4 714 898	1 800 121	6 515 019
MATÉRIELS INFORMATIQUES EN COURS	-	-	-
Total	4 714 898	1 800 121	6 515 019

Le site Web est évalué selon le coût d'acquisition.

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 décembre 2024 un montant de 102 592 041 DT contre un montant de 83 659 420 DT au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	16 219 912	19 914 252	(3 694 340)	-19%
<i>Comptes d'attente</i>	<i>15 126 362</i>	<i>15 388 534</i>	<i>(262 172)</i>	<i>-2%</i>
Comptes d'attente de la salle de marché	7 214	(113 757)	120 971	-106%
Comptes d'attente de la compensation	15 119 148	15 502 291	(383 143)	-2%
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>1 093 550</i>	<i>4 525 718</i>	<i>(3 432 168)</i>	<i>-76%</i>
Autres	88 240 514	65 385 870	22 854 644	35%
Stock de matière, fourniture et timbres	174 040	212 594	(38 554)	-18%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	-	-	-	#DIV/0!
Cartes et imprimés en stock	174 040	212 594	(38 554)	-18%
<i>Matériels en stock (Murabaha et Ijara)</i>	<i>40 235 178</i>	<i>19 121 136</i>	<i>21 114 042</i>	<i>110%</i>
<i>Etat, impôts et taxes</i>	<i>7 760 330</i>	<i>10 121 742</i>	<i>(2 361 412)</i>	<i>-23%</i>
<i>Dépôts et cautionnements</i>	<i>1 137 848</i>	<i>929 845</i>	<i>208 003</i>	<i>22%</i>
<i>Opérations avec le personnel</i>	<i>21 762 452</i>	<i>17 741 933</i>	<i>4 020 519</i>	<i>23%</i>
<i>Autres créances sur l'Etat</i>	<i>14 607 262</i>	<i>21 643 289</i>	<i>(7 036 027)</i>	<i>-33%</i>
<i>Débiteurs divers</i>	<i>9 590 770</i>	<i>4 412 221</i>	<i>5 178 549</i>	<i>117%</i>
<i>Charges à répartir</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>#DIV/0!</i>
<i>Actifs d'impôts différés</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>#DIV/0!</i>
<i>Autres</i>	<i>(7 027 366)</i>	<i>(8 796 889)</i>	<i>1 769 523</i>	<i>-20%</i>
Total brut	104 460 426	85 300 122	19 160 304	22%
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs</i>	<i>(1 868 385)</i>	<i>(1 640 702)</i>	<i>(227 683)</i>	<i>14%</i>
Total net	102 592 041	83 659 420	18 932 621	23%

Les provisions sur les autres actifs se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(821 229)	(821 229)	-	0%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(75 237)	(20 231)	(55 006)	272%
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(478 039)	(478 039)	-	0%
Autres provisions	(493 880)	(321 203)	(172 677)	54%
Total	(1 868 385)	(1 640 702)	(227 683)	14%

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 115 181 796 DT au 31 décembre 2024 contre un solde de 115 129 535 DT au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Compte Ordinaire chez BCT	-	-	-	-
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	115 000 000	115 000 000	-	0%
Dette rattachée sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	181 796	129 535	52 261	40%
Total	115 181 796	115 129 535	52 261	0%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2024 un montant de 38 801 674 DT contre un montant de 60 953 724 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une baisse de 36%

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	35 104 197	43 022 621	(7 918 424)	-18%
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	3 697 477	17 931 103	(14 233 626)	-79%
Total	38 801 674	60 953 724	(22 152 050)	-36%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

Description	Matérialisé par des titres du marché interbancaire	Non matérialisé par des titres du marché interbancaire	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	35 104 197	35 104 197
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	3 697 477	3 697 477
Total	-	-	38 801 674

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	96 287	1 776 348	(1 680 061)	-95%
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	35 007 910	41 246 273	(6 238 363)	-15%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	35 104 197	43 022 621	(7 918 424)	-18%

Les dépôts et avoirs des établissements financiers, se détaillent comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Avoirs des Etablissements Financiers	3 697 477	17 931 103	(14 233 626)	-79%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	3 697 477	17 931 103	(14 233 626)	-79%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	35 104 197	0	0	0	35 104 197
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	96 287	-	-	-	96 287
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	35 000 000	-	-	-	35 000 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	-	-	-	-	-
Dettes rattachées sur les ressources provenant des établissements bancaires	7 910	-	-	-	7 910
Etablissements financiers	3 697 477	-	-	-	3 697 477
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	3 697 477	-	-	-	3 697 477
Total	38 801 674	-	-	-	38 801 674

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	-	35 104 197	35 104 197
Dépôts et avoirs des Etablissements Financiers	-	-	-	3 697 477	3 697 477
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	-	38 801 674	38 801 674

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 décembre 2024 un solde de 1 141 703 524 DT contre un montant de 890 185 363 DT au 31 décembre 2023 et se décomposent comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Dépôts à vue	295 382 082	288 551 388	6 830 694	2%
Dépôts à vue	295 381 947	286 909 211	8 472 736	3%
Dettes rattachées sur dépôts à vue	135	1 642 177	(1 642 042)	-100%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	846 321 442	601 633 975	244 687 467	41%
Tawfir	365 346 458	279 878 506	85 467 952	31%
Tawfir	365 023 162	279 573 650	85 449 512	31%
Dettes rattachées sur tawfir	323 296	304 856	18 440	6%
Istithmar	403 703 368	246 120 357	157 583 011	64%
Istithmar en dinars	380 299 997	228 725 298	151 574 699	66%
Dettes rattachées sur istithmar en dinars	7 388 159	5 983 127	1 405 032	23%
Istithmar en devises	15 721 617	11 249 401	4 472 216	40%
Dettes rattachées sur istithmar en devises	293 595	162 531	131 064	81%
Autres sommes dues à la clientèle	77 271 616	75 635 112	1 636 504	2%
Total	1 141 703 524	890 185 363	251 518 161	28%

Le détail des autres sommes dues à clientèle se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Autres provisions constituées par la clientèle	62 903 098	57 588 290	5 314 808	9%
Comptes indisponibles	3 265 242	5 094 824	(1 829 582)	-36%
Réserve de Stabilisation de Profit (PER)	1 205 457	771 985	433 472	56%
Réserve pour Risque d'Investissement (IRR)	333 978	185 452	148 526	80%
Autres comptes	9 563 841	11 994 561	(2 430 720)	-20%
Total	77 271 616	75 635 112	1 636 504	2%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans maturité	Total
Dépôts à vue	295 381 947	-	-	-	-	295 381 947
Tawfir	365 023 162	-	-	-	-	365 023 162
Istithmar	25 990 788	353 713 656	16 317 170	-	-	396 021 614
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	77 271 616	77 271 616
Dettes rattachées	8 005 185	-	-	-	-	8 005 185
Total	694 401 082	353 713 656	16 317 170	-	77 271 616	1 141 703 524

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Au 31 décembre 2024, le solde de cette rubrique s'élève à 74 816 515 DT contre un montant de 90 974 958 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Description		31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Emprunts Matérialisés	(1)	-	2 003 461	(2 003 461)	-100%
Ressources Spéciales		-	-	-	-
Emprunts obligataires	(2)	74 816 515	88 971 497	(14 154 982)	-16%
Total		74 816 515	90 974 958	(16 158 443)	-18%

- Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31 Décembre 2024 et au 31 Décembre 2023 :

Description		31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Emprunts Matérialisés		-	1 976 923	(1 976 923)	-100%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés		-	26 538	(26 538)	-100%
Total		-	2 003 461	(2 003 461)	-100%

- Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31 Décembre 2024 :

Description		31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Emprunts obligataires		69 329 550	82 944 246	(13 614 696)	-16%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires		5 486 965	6 027 251	(540 286)	-9%
Total		74 816 515	88 971 497	(14 154 982)	-16%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	-	-	-
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	-	-	-	74 816 515	74 816 515
Total	-	-	-	74 816 515	74 816 515

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	-	-	-
Ressources Spéciales	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires « conformes aux principes de la finance islamique »	8 630 965	12 375 295	46 140 255	7 670 000	74 816 515
Total	8 630 965	12 375 295	46 140 255	7 670 000	74 816 515

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	3 950 611	3 945 520	5 091	0%
Provisions pour passifs et charges	3 950 611	3 945 520	5 091	0%
Comptes d'attente et de régularisation	139 120 112	103 148 488	35 971 624	35%
<i>Comptes d'attente</i>	36 711 328	26 865 381	9 845 947	37%
<i>Comptes de régularisation</i>	15 626 162	14 345 236	1 280 926	9%
<i>Créditeurs divers</i>	83 036 622	60 919 291	22 117 331	36%
Fournisseurs	78 589 672	57 279 268	21 310 404	37%
Dépôts du personnel	1 158 037	1 263 580	(105 543)	-8%
Prestataire de services	3 288 913	2 376 443	912 470	38%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	9 551 465	6 634 733	2 916 732	44%
<i>Autres</i>	(5 805 465)	(5 616 153)	(189 312)	3%
Total Autres passifs	143 070 723	107 094 008	35 976 715	34%

* Le détail des provisions pour passifs et charges se détaille comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023
Provision pour congés payés	2 483 575	2 741 465
Provision pour risque fiscal	150 000	150 000
Provision pour litige	301 055	301 055
Provision pour risques divers	1 015 981	753 000
Total	3 950 611	3 945 520

(3.1) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social est fixé à la somme de 150 000 000 DT divisé en 30 000 000 actions nominatives de 5 DT chacune souscrites et libérées intégralement en numéraires. Les actions formant le capital social sont toutes de même nature.

WIFAK INTERNATIONAL BANK dispose de 47 728 actions propres pour un coût total de 335 155 DT.

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres de « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ont atteint 179 123 397 DT contre 170 081 835 DT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 5%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

		Ouverture	Affectation résultat 2023	Dividendes	Variation de la période	Variation pourcentage d'intérêt	Retrait de consolidation	Résultat	Clôture
WIB	Capital social	150 000 000							150 000 000
	Réserves	21 297 552			2 681 071				23 978 623
	Actions Propres	(694 663)			359 508				(335 155)
	Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000							15 437 000
	Résultats reportés	(25 763 196)	7 472 846		(2 680 000)				(20 970 350)
	Résultat de l'exercice	7 472 846	(7 472 846)					9 243 186	9 243 186
SICAR	Capital social	920 000					(920 000)		-
	Réserves	195 759			44 826		(5 230)		235 355
	Actions Propres	-							-
	Titres assimilés à des capitaux propres	-							-
	Résultats reportés	742 950	33 083				(16 870)		759 163
	Résultat de l'exercice	48 383	(48 383)				(29 455)	(16 430)	(45 885)
Attakafulia	Capital social	20 000 005					(20 000 005)		-
	Réserves	(2 049 933)			12 524 524		(12 346 724)		(1 872 133)

	Actions Propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Titres assimilés à des capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-
	Résultats reportés	1 994 830	(155 030)				(75 434)		1 764 366
	Résultat de l'exercice	1 477 428	(1 477 428)				(92 922)	1 022 150	929 228
Capitaux propres consolidés	Capital social	170 920 005	-	-	-	-	(20 920 005)	-	150 000 000
	Réserves	19 443 378	-	-	15 250 420	-	(12 351 954)	-	22 341 844
	Actions Propres	(694 663)	-	-	359 508	-	-	-	(335 155)
	Titres assimilés à des capitaux propres	15 437 000	-	-	-	-	-	-	15 437 000
	Résultats reportés	(23 025 415)	7 350 899	-	(2 680 000)	-	(92 304)	-	(18 446 820)
	Résultat de l'exercice	8 998 657	(8 998 657)	-	-	-	(122 377)	10 248 906	10 126 529

Les intérêts minoritaires présentent le détail suivant :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023
Parts des minoritaires dans le capital	840 025	840 025
Parts des minoritaires dans les réserves	527 006	453 526
Parts des minoritaires dans le résultat de la période	41 552	73 907
Total	1 408 583	1 367 458

La ventilation du fonds social selon qu'il soit remboursable ou non remboursable est la suivante :

Rubriques	31-déc.-24	31 déc 2023
Fonds social remboursable	679 082	678 011
Total	679 082	678 011

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements Hors Bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2024 à 76 103 806 DT contre 48 060 825 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Cautions (1)	72 398 089	47 400 172	24 997 917	53%
Avals (2)	3 705 717	660 653	3 045 064	461%
Total	76 103 806	48 060 825	28 042 981	58%

(1) L'encours des cautions se détaille, au 31 déc 2024, comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	72 398 089	47 400 172	24 997 917	53%
Total	72 398 089	47 400 172	24 997 917	53%

La ventilation des cautions par nature de relation, se présente comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	63 585	-	-	72 334 504	72 398 089
Total	63 585	-	-	72 334 504	72 398 089

(2) L'encours des avals se détaille, au 31 déc 2024, comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Avals en faveur de la clientèle	3 705 717	660 653	3 045 064	461%
Total	3 705 717	660 653	3 045 064	461%

La ventilation des avals par nature de la relation :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Avals en faveur de la clientèle	-	-	-	3 705 717	3 705 717
Total	-	-	-	3 705 717	3 705 717

Note 4.2: Crédits documentaires islamiques

Les crédits documentaires islamiques présentent un solde de 23 177 899 DT au 31 déc 2024 se détaillant comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Crédits documentaires islamiques Import	23 177 899	20 725 972	2 451 927	12%
Total	23 177 899	20 725 972	2 451 927	12%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires islamiques selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Crédits documentaires islamiques Import	-	-	-	23 177 899	23 177 899
Total	-	-	-	23 177 899	23 177 899

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent, au 31 déc 2024 à 232 782 983 DT contre 180 769 794 DT au 31 déc 2023 enregistrant ainsi une augmentation de 29% et se détaillent comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Engagements de financement donnés	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	172 597 549	165 810 028	6 787 521	4%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	60 185 434	14 959 766	45 225 668	302%
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-
Total	232 782 983	180 769 794	52 013 189	29%

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation se détaille comme suit :

Rubriques	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-	-	232 782 983	232 782 983
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués	-	-	-	232 782 983	232 782 983
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle	-	-	-	232 782 983	232 782 983
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	-	-	-	172 597 549	172 597 549
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	-	-	-	60 185 434	60 185 434
Financements à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	232 782 983	232 782 983

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 déc 2024 à 131 892 609 DT contre 121 165 220 DT au 31 déc 2023.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 déc 2024, comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	379 623	595 020	(215 397)	-36%
Garanties reçues de la clientèle	131 512 986	120 570 200	10 942 786	9%
Total	131 892 609	121 165 220	10 727 389	9%

Selon la nature :

Description	HYP. Ijara	HYP. Mourabaha	SOTUGAR	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	-	-	379 623	379 623
Garanties reçues de la clientèle	11 592 772	119 920 214	-	131 512 986
Total	11 592 772	119 920 214	379 623	131 892 609

Selon qu'il soit douteux ou non :

Description	Garanties sur actifs douteux	Garanties sur actifs non douteux	Total
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	282 280	97 343	379 623
Garanties reçues de la clientèle	39 301 759	92 211 227	131 512 986
Total	39 584 039	92 308 570	131 892 609

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à 132 155 583 DT au 31 décembre 2024 Leur détail se présente comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	15 407 707	15 635 608	(227 901)	-1%
Opérations avec la clientèle	116 747 876	93 468 383	23 279 493	25%
Portefeuille Murabaha	68 426 746	55 851 583	12 575 163	23%
Portefeuille Ijara	46 356 101	37 434 742	8 921 359	24%
Wakala Bel Istithmar	929 840	25 023	904 817	3616%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	1 653 755	1 281 714	372 041	29%
Profits réservés	(618 566)	(1 124 679)	506 113	-45%
Total	132 155 583	109 103 991	23 051 592	21%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 décembre 2024 un solde de 38 274 901 DT enregistrant ainsi une augmentation de 4 403 363 DT par rapport au 31 décembre 2023 et se présentent comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compte	7 689 626	7 061 658	627 968	9%
Commissions sur engagements par signature en TND	1 529 854	1 192 142	337 712	28%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 204 062	2 022 359	181 703	9%
Monétiques	1 928 068	1 785 792	142 276	8%
Commissions de Gestion, études et Engagement	12 947 807	11 302 102	1 645 705	15%
Commissions de Banque Directe	459 609	400 343	59 266	15%
Bancassurance	869 048	683 332	185 716	27%
Autres commissions	10 646 827	9 423 810	1 223 017	13%
Total	38 274 901	33 871 538	4 403 363	13%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Au 31 décembre 2024, les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Plus-value de réévaluation sur titres de transaction	-	38 611	(38 611)	-100%
Moins-value de réévaluation sur titres de transaction	(56 974)	(4 640)	(52 334)	1128%
Dividendes Reçus sur titres de transaction	547	1 368	(821)	-60%
Gain/Perte net sur opérations de change	2 188 391	2 167 192	21 199	1%
Total	2 131 964	2 202 531	(70 566)	-3%

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé, au 31 décembre 2024 un montant de 76 187 contre 173 682 DT au 31 décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	16 367	53 682	(37 315)	-70%
Fonds Gérés	16 367	53 682	(37 315)	-70%
Créances sur l'état	-	-	-	-
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	59 820	120 000	(60 180)	-50%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	-	-	-	-
Total	76 187	173 682	(97 495)	-56%

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé, au 31 décembre 2024 un montant de 67 499 629 DT. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(11 079 862)	(11 064 811)	(15 051)	0%
Opérations avec la clientèle	(47 422 536)	(37 425 168)	(9 997 368)	27%
Marges sur dépôts à vue	(3 308 873)	(6 879 489)	3 570 616	-52%
Marges sur comptes Tawfir	(15 370 684)	(12 188 505)	(3 182 179)	26%
Marges sur dépôts Istithmar	(28 742 979)	(18 357 174)	(10 385 805)	57%
Marges sur certificats de dépôts	-	-	-	-
Emprunt et ressources spéciales	(8 864 125)	(10 429 042)	1 564 917	-15%
Autres marges et charges	(133 106)	(22 785)	(110 321)	484%
Total	(67 499 629)	(58 941 806)	(8 557 823)	15%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de 86 910 DT par rapport au 31 décembre 2023 pour se situer à un montant de 1 604 388 DT au 31 décembre 2024 :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 580 240)	(1 532 117)	(48 123)	3%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(90 596)	(192 398)	101 802	-53%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(133 459)	(134 894)	1 435	-1%
Autres commissions Encourues	199 907	168 111	31 796	19%
Total	(1 604 388)	(1 691 298)	86 910	-5%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 décembre 2024 un montant de 17 054 124 DT enregistrant une augmentation de 3 506 931 DT par rapport au 31 décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(11 931 704)	(7 384 857)	(4 546 847)	62%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(5 334 316)	(7 519 919)	2 185 603	-29%
Dotations aux provisions pour impôts	-	-	-	-
Dotations aux provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	(3 534 827)	(2 538 415)	(996 412)	39%
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	(433 996)	(245 000)	(188 996)	77%
Total dotations	(21 234 843)	(17 688 191)	(3 546 652)	20%
Pertes sur créances	(1 142 691)	(1 836 988)	694 297	-38%
Pertes sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	-	(500 000)	500 000	-100%
Total des dotations et des pertes sur créances	(22 377 534)	(20 025 179)	(2 352 355)	12%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	5 010 222	3 789 804	1 220 418	32%
Reprise sur provisions collectives	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	310 188	1 891 698	(1 581 510)	-84%
Reprise sur provisions sur créances cédées et radiées	-	-	-	-
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autres risques et charges	-	792 268	(792 268)	-100%
Total reprises	5 320 410	6 473 770	(1 153 360)	-18%
Recouvrement des créances radiées	-	1 216	(1 216)	-100%
Total des reprises et des récupérations sur créances	5 320 410	6 474 986	(1 154 576)	-18%
Total	(17 057 124)	(13 550 193)	(3 506 931)	26%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(1 146 724)	(1 860 000)	713 276	-38%
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	1 884 203	32 024	1 852 179	5784%
Total	737 479	(1 827 976)	2 565 455	-140%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élevaient au 31 décembre 2024 à 120 DT contre le même solde au 31 décembre 2023.

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Autres produits reçus	120	120	-	0%
Total	120	120	-	0%

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 décembre 2024 un montant de 45 263 911 DT enregistrant une hausse de 6 997 963 par rapport au 31 décembre 2023. Le détail se présente comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(30 582 245)	(26 084 163)	(4 498 082)	17%
Primes allouées	(5 439 110)	(2 434 954)	(3 004 156)	123%
Impôts et taxes sur salaires	(786 556)	(792 770)	6 214	-1%
Charges sociales	(7 037 796)	(5 958 517)	(1 079 279)	18%
Frais de formation	(536 579)	(445 146)	(91 433)	21%
Autres charges liées au personnel	(881 625)	(2 550 398)	1 668 773	-65%
Total	(45 263 911)	(38 265 948)	(6 997 963)	18%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 21% pour se situer à un montant de 22 302 565 DT au 31 décembre 2024 contre 18 487 011 DT au 31 décembre 2023. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31-déc.-24	31 déc 2023	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(12 176 612)	(11 482 297)	(694 315)	6%
Loyer	(2 740 571)	(2 410 147)	(330 424)	14%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(4 467 684)	(4 645 842)	178 158	-4%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(245 104)	(179 164)	(65 940)	37%
Primes d'assurance	(459 092)	(510 563)	51 471	-10%
Frais d'abonnement	(3 302 273)	(2 799 281)	(502 992)	18%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(961 888)	(937 300)	(24 588)	3%
Autres charges d'exploitation	(10 125 953)	(7 004 714)	(3 121 239)	45%
Impôts et taxes	(922 010)	(94 580)	(827 430)	875%
Fournitures et produits énergétiques consommables	(1 415 047)	(1 250 598)	(164 449)	13%
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(3 212 079)	(3 039 788)	(172 291)	6%
Transport et déplacement	(594 431)	(291 379)	(303 052)	104%
Frais divers de gestion	(3 982 386)	(2 328 369)	(1 654 017)	71%
Total	(22 302 565)	(18 487 011)	(3 815 554)	21%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 décembre 2024 les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une baisse de 1% par rapport au 31 décembre 2023 pour se situer à un montant de 5 113 928 DT qui se détaille comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(714 898)	(743 974)	29 076	-4%
Dotation aux amortissements des Constructions	(712 245)	(701 469)	(10 776)	2%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(198 896)	(167 985)	(30 911)	18%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(437 059)	(786 255)	349 196	-44%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(187 621)	(210 400)	22 779	-11%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(75 693)	(58 121)	(17 572)	30%
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(944 151)	(800 872)	(143 279)	18%
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 608 746)	(1 545 896)	(62 850)	4%
Dotation aux amortissements Site Web	(153 794)	(4)	(153 790)	3844750%
Dotation aux amortissements Good Will	(80 825)	(165 307)	84 482	-51%
Total	(5 113 928)	(5 180 283)	66 355	-1%

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 décembre 2024, le solde en gains et pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de 1 438 305 DT pour se situer à un niveau 685 708 DT et qui se détaille comme suit :

Description	31 déc 2024	31 déc 2023	Variation	%
Perte ordinaire	(67 960)	(126 472)	58 512	-46%
Autres	454 962	1 198 043	(743 081)	-62%
Plus-value sur cession d'immobilisation	10 011	877 509	(867 498)	-99%
Plus-value sur cession d'actifs récupérable	288 695	174 933	113 762	65%
Total	685 708	2 124 013	(1 438 305)	-68%

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de -4 224 178 DT au 31 décembre 2024.

Note 5.15 : Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de 828 138 DT au 31 décembre 2024.

Note 5.16 : Résultat par action

Description	31 déc 2024	31 déc 2023
Résultat net	10 126 529	8 998 657
Nombre moyen d'actions	30 000 000	30 000 000
Résultat de base par action (en DT)	0,338	0,300
Résultat dilué par action (en DT)	0,338	0,300

Note 5.17 : Réinvestissement exonéré :

La Banque a opté pour le réinvestissement de son bénéfice réalisé à hauteur de 9 100 000 Dinars sous forme de fonds gérés confiés à la WIFAK SICAR et ce, sans minimum d'impôts.

Ces fonds seront employés au minimum à hauteur de 75% dans les investissements réalisés dans les zones de développement régional y compris dans la reprise des entreprises en difficultés économiques ; et/ou dans le secteur agricole ou de la pêche.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de **105 822 651 DT** à **141 522 609 DT** enregistrant une augmentation de **35 699 958 DT**. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de 57 371 962 DT, et des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'investissement à hauteur de -6 440 964 DT ainsi que des activités de financement pour -15 231 040 DT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à 57 371 960 DT au 31 décembre 2024. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

Les flux nets des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 171 115 755 DT,
La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour 251 605 667 DT,
Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 2 555 391 DT.

Flux nets négatifs :

Des charges d'exploitation bancaires décaissées de -69 758 346 DT
La variation des financements accordés à la clientèle nette de remboursement pour -243 704 216 DT ;
Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -49 389 973 DT.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à -6 440 964 DT et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés aux activités de financement :

Ces flux de trésorerie négatifs de -15 231 040 DT proviennent principalement des remboursements des emprunts pour -15 591 619 DT.

Note 7 : Note sur les parties liées :

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties Liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR	
ASSURANCES ATTAKAFULIA	Filiale
NAJIBA HAMROUNI	Descendant Actionnaire PP> 5% K
MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB	Actionnaire Direct et Membre CA
Islamic Corportaion for the Developement of the private sector	
Les administrateurs, le président du conseil d'administration et le directeur général, le directeur général adjoint et son descendant	Sociétés siégeant au conseil et a des dirigeants communs avec WIB
Sociétés appartenant au Groupe Ben Ayed	
STE HISTORY FITNESS	
STE C.C.P.S	
STE TOUTALU	
SOCIETE LE MEUBLE	
STE TSI CLIENTELE	
STE GLOBAL ACIER	
GLOBAL METAL COMPANY	
STE INTERMETAL S.A	
STE LE PANNEAU	
STE SUD METAL	
STE PIMA RENTAL	
STE PIMA	
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	
INNOV ALLIANCE TECH EUROPE	
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	
SOTIC	
STE BEN AYED CONSEIL ET MANAGEMENT	
STE TUNISIE DISTRIBUTION MEUBLES	
STE LE FRIGO	

IPS ENERGY

INNOV-ALLIANCE-TECH S.A

STE ROYAL OLIVE OIL

STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP

IMMOBILIERE CONTEMPORAINE

STE SAMFI

STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE

INDEPENDANT TRADING COMPANY

STE INTERCHAUX

STE METALSHIP

STE INTER FER FORGER

COTUNAL

STE SENSE INVERSE

STE PRO PARTS

STE PLASTIC SIPA SUD

SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE

STE D'ETUDE ET CONSTRUCTION METALLIQUE

Sociétés appartenant au Groupe HAMROUNI

STE SOTUNOL

STE COMPTOIR DE COMMERCE GLE ET PDTS CHIMIQUES

STE POLYFLEX

STE POLYMOUSSE POLYFLEX

STE CHIMICOULEURS EMBALLAGES METTALIQUES

STE SOTUNOL TRADING

STE IND RESINE ET DE COLLE RCS

Conventions de financement conclues antérieurement avec les sociétés du groupe Mr. HEDI BEN AYED :

Les opérations réalisées antérieurement avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED concernent **109** contrats IJARA et **329** contrats de financement MURABAHA conclues avant l'année **2024** et se détaillent comme suit :

Nom / Raison Sociale	Nombre des contrats en cours	Encours au 31/12/2024	Impayé au 31/12/2024	Produits au 31/12/2024
Financements IJARA	109	2 048 013	60 696	270 365
STE C.C.P.S	1	1	15	-
STE TOUTALU	6	70 353	4	11 156
STE INTERMETAL S.A	10	394 108	4	43 884
STE PIMA RENTAL	3	458 188	50 607	58 726
STE PIMA	1	1	-	666
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	6	1 613	-	1 197
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	3	33 961	1 266	6 053
STE ROYAL OLIVE OIL	1	55 250	239	10 199
STE CONSULTING & MANAGEMENT PARTNERS CMP	3	83 280	43	9 636
STE SAMFI	4	54 926	25	6 892
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	1	138 703	-	17 449
INDEPENDANT TRADING COMPANY	1	119 620	27	14 105
STE INTERCHAUX	5	5	1 544	11
STE METALSHIP	1	1	4	-
STE INTER FER FORGER	1	1	23	-
STE SENSE INVERSE	4	64 397	68	8 122
STE PRO PARTS	1	1	6	-
STE PLASTIC SIPA SUD	1	40 955	-	5 238
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	1	44 429	2 727	6 353
STE D'ETUDE ET CONSTRUCTION METALLIQUE	2	2	-	-
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES	16	195 017	2 594	25 895
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	4	98 541	604	15 860
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION	20	20	227	-
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	2	15 696	-	3 432
STE PROSID SUD	1	102 521	59	15 854
STE ELECTRICA	3	3	40	-
STE ROYAL TRADING	3	76 416	550	9 610
STE TRANSIDER	1	1	19	-
STE PROREPAR	3	3	1	27

MOURABAHA et autres financements bancaires	329	13 003 524	3 929	1 685 291
STE C.C.P.S	3	-	-	-
STE TOUTALU	17	402 954	-	59 652
STE INTERMETAL S.A	9	629 322	-	59 100
STE TECHNIQUE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE	35	1 295 606	960	224 053
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	1	102 785	-	14 714
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	27	-	-	15 391
STE ROYAL OLIVE OIL	5	-	-	7 500
STE SAMFI	1	647 803	2 969	70 835
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	2	414 187	-	47 896
STE PLASTIC SIPA SUD	13	-	-	58 689

STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES	40	2 500 145	-	369 426
STE SITEL	6	-	-	3 867
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	15	67 484	-	14 481
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION	5	1 291 698	-	131 579
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	2	640 867	-	4 061
STE PROSID SUD	49	1 295 554	-	137 082
STE ROYAL TRADING	68	3 715 119	-	457 000
STE MEDIKA TECH	22	-	-	9 965

Les nouvelles opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED en 2024 concernent 16 contrats IJARA et 71 contrats de financement MURABAHA et se détaillent comme suit :

Nom / Raison Sociale	Nombre des contrats	Financement	Encours au 2024	Commission HT	TVA	Commission TTC	Profits 2024	Produits 2024
Financements IJARA	16	1 585 352	1 311 606	4 815	913	5 728	82 386	88 114
STE INTERMETAL S.A	1	41 560	34 390	301	57	358	3 560	3 918
STE PRO PARTS	2	164 145	148 703	602	114	716	10 601	11 317
SOCIETE NOUVELLE DE COUPE INDUSTRIELLE	1	63 394	44 730	301	57	358	6 353	6 711
STE DES PRODUITS SIDERURGIQUES	4	769 832	634 305	1 203	229	1 432	41 449	42 881
STE COLLECTE ET RECYCLAGE METAUX	1	66 046	58 469	301	57	358	5 515	5 873
STE NOUVELLE DE CONSTRUCTION	3	222 255	166 476	903	171	1 074	5 991	7 065
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	1	66 046	58 225	301	57	358	3 039	3 397
STE PROSID SUD	1	63 899	60 885	301	57	358	1 147	1 505
STE ELECTRICA	1	86 615	83 402	301	57	358	2 509	2 867
STE ROYAL TRADING	1	41 560	22 021	301	57	358	2 222	2 580
MOURABAHA et autres financements bancaires	71	30 735 253	19 262 423	286 137	54366	340 504	877 205	1 217 709
STE TOUTALU	17	1 214 332	575 672	12 593	2 393	14 985	6 285	18 878
STE INTERMETAL S.A	7	2 277 158	1 055 088	3206	609	3816	125 694	128 151
STE PIMA	1	1 082 880	-	5 419	1 030	6 449	32 988	38 407
STE DE VALORISATION ET VENTE DES METAUX	1	105 615	70 716	2 533	481	3 014	923	3 456
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	5	247 583	61 941	15 249	2 897	18 147	541	15 790
STE MAYAR D'EAU CONDITIONNEE	1	37 067	33 669	2 520	479	2 999	3 581	6 101
COTUNAL	1	5 937 505	5 937 505	-	-	-	365 157	365 157
STE PLASTIC SIPA SUD	14	1 120 520	472 325	6 043	1 148	7 191	25 174	31 217
STE NOUVELLE DE L'INDUSTRIE DES METAUX	6	3 215 244	2 333 531	8 404	1 597	10 001	32 929	41 333
STE PROSID SUD	9	3 108 104	2 036 850	103 744	19 711	123 455	131 833	235 577
STE ROYAL TRADING	9	12 389 245	6 685 126	126 426	24 021	150 447	152 100	278 526

Conventions de financement conclues avec l'administrateur Mr. HEDI BEN AYED :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur Mr. HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 2 620 825 DT et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2024 se sont élevés à 195 290 DT. Au 31-12-2024, l'encours de ce contrat s'élève à 2 495 577 DT.

Conventions de financement conclues avec Mr. MOHAMED SAIDANE BEN ABDELWAHEB :

« WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé par un contrat MOURABAHA MASKEN sur une durée de 7 ans, pour un prix d'achat égal à 6 540 912 DT moyennant une marge égale à 1 548 959 DT et avec commission d'étude 13 388DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2024 se sont élevés à 275 323 DT. Au 31-12-2024, l'encours de ce contrat s'élève à 2 896 723 DT.

CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT MR « THAMEUR DERBEL »

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le directeur général adjoint Mr« THAMEUR DERBEL » par un contrat MOURABAHA PARTICIPATIF sur une durée de 3 ans , pour un prix d'achat égal à 200 000 DT, moyennant une marge égale à 20 350 DT et sans commission d'étude . Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 6 360 DT. Au 31/12/2024, l'encours de ce contrat s'élève à 200 000 DT. En contrepartie de ce financement, la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu une garantie financière sous forme de CEA pour une valeur de 168 KDT.

CONVENTION DE FINANCEMENT CONCLUE AVEC LE FILS DU DGA « MR. SAMI DERBEL »

- **Financement Mourabaha**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le fils du directeur général adjoint Mr « SAMI DERBEL » par un contrat MOURABAHA AKARAT SUR une durée de 10 ans, pour un prix d'achat égal à 1 920 000 DT, moyennant une marge égale à 1 241 157 DT et avec une commission d'étude de 11 430 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 11 639 DT. Au 31/12/2024, l'encours de ce contrat s'élève à 1 920 000 DT.

- **Financement Ijara**

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a financé le fils du directeur général adjoint Mr « SAMI DERBEL » par un contrat IJARA sur une durée de 5 ans, pour un financement de 80 342 DT, moyennant une marge égale à 16 929 DT et avec une commission d'étude de 358 DT en TTC. Les produits enregistrés au titre de ce contrat courant l'exercice, se sont élevés à 1 533 DT. Au 31/12/2024, l'encours de ce contrat s'élève à 54 223 DT.

CONVENTION D'ASSISTANCE ET DE PRESTATION CONCLU AVEC LA SOCIETE « INNOV-ALLIANCE-TECH »

La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a conclu courant l'année 2023 une convention relative à une mission de conseil, d'expertise et d'assistance technique avec la société « INNOV-ALLIANCE-TECH » pour une durée d'une année renouvelable à partir du 2 Mai 2023. Le montant facturé en 2024 s'élève à 239 759 DT.

Note 8 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 28 Mars 2025 date d'arrêtés des comptes par le conseil d'administration de la société.

Aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2024

Mesdames, Messieurs les actionnaires DE LA BANQUE « WIFAK INTERNATIONAL BANK »

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers consolidés du groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK » qui comprennent le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidés arrêtés au 31 Décembre 2024, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 1 694 106 212 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire de 10 126 529 Dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 Décembre 2024, ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

2.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

Le groupe est exposé au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au 31/12/2024 un solde de 1 220

356 409Dinars, dans le bilan consolidé du groupe (72%), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de 16 623 128Dinars) dans le résultat consolidé de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers consolidés annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels au paragraphe «2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par le groupe, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- La politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie ;
- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire ;
- Les valeurs de garanties retenues lors de la détermination des provisions ;
- Le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers ;
- Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

2.2. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par le groupe, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers consolidés « 5-1 : Marges et revenus assimilés », s'élèvent, au 31 Décembre 2024, à 132 155 583Dinars, dont 69 608 976 Dinars proviennent de l'activité MOUREBHA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation du groupe.

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, telles que décrites dans la note « 2-8 : Comptabilisation des revenus », nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner les politiques et les dispositifs du contrôle interne mis en place par la banque, relatifs aux procédures de comptabilisation, d'identification et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;

- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3. **Paragraphe d'observation**

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1- La « WIFAK INTERNATIONAL BANK » a reçu de la Direction des Impôts en date du 24 décembre 2024, une notification de contrôle fiscal approfondi couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023. Jusqu'à la date de rédaction de notre rapport, aucune notification de résultat ne nous a été communiquée.
- 2- Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers N° 2.15 relative à l'impact de l'application de la loi 2024-41 du 2 août 2024, modifiant et complétant certains articles du code de commerce tunisien. Cette note explique et informe :
 - Que la « WIFAK INTERNATIONAL BANK » ait pris toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux dispositions de l'article 412 ter de ladite loi et que l'effet de la réduction du taux fixe, objet des demandes éligibles reçues jusqu'au 31 décembre 2024, s'élevant à 134 519 DT a été pris en compte en impactant le Produit Net Bancaire de l'exercice à due concurrence.
 - Que l'encours des financements concernés par ladite loi, est de 72 693 Milliers de dinars au 31 décembre 2024.
 - Que l'estimation de la minoration des profits contractuels à percevoir, du fait de l'application de ladite loi et en tenant compte de la totalité de la période de remboursement des financements en cours concernés, serait de l'ordre de 17 247 Milliers de dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur

les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe « WIFAK INTERNATIONAL BANK ». Il est à rappeler que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des défaillances du dispositif de contrôle interne, liées essentiellement à l'incomplétude des fonctionnalités du système d'information et à la carence procédurale de l'inventaire du matériel récupéré. Ces insuffisances ne sont pas susceptibles d'impacter notre opinion. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

Tunis, le 3 Avril 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET NEJI FETHI - CNF

Fethi NEJI

CABINET - TCA

Béchir NEDRI